

LDNégoce Version 5.00

Installation du progiciel

Première partie – Installation sur le ou les postes Windows

Installation des programmes

Ce paragraphe et ceux qui suivent décrivent l'ensemble des tâches d'installation de LDNégoce relatives à une première installation du progiciel. En cas de réinstallation, certaines de ces étapes ne sont plus nécessaires. Reportez vous au paragraphe **Cas d'une réinstallation ou d'un changement de version** pour connaître le processus propre à une réinstallation ou à un changement de version.

- 1) placez le DVD dans le lecteur ; au bout de quelques instants, l'écran d'installation est proposé automatiquement. Si tel n'est pas le cas, vous pouvez lancer l'installation, en choisissant l'option *Démarrer/Exécuter* sur la barre des tâches, puis en frappant la commande :

D:\Install\Install où *D* représente la lettre associée au lecteur Cdrom.

- 2) Tous les progiciels LD Système pour Windows vous sont proposés. Pour lancer l'installation de LDNégoce survolez à la souris l'icône correspondante, puis cliquez sur l'icône d'installation qui apparaît alors (le plus à gauche dans la fenêtre qui est apparue).

- 3) Une succession de plusieurs écrans vous permet de choisir entre différentes options d'installation :

- choix du répertoire destination (celui où sera installé le progiciel) ; appuyez simplement sur *ENTREE* sans modifier la valeur proposée par défaut (ou en ne modifiant que la lettre <Lecteur> si vous voulez installer le produit sur un lecteur autre que <C:>), puis confirmez la création de ce répertoire si nécessaire.
- Type d'installation : complète, minimale, personnalisée. Sauf indication contraire, conservez l'option par défaut *Complète*.
- Pilote ODBC pour HyperFile : dans le cas général, ce pilote n'est pas nécessaire. Vous pouvez donc conserver l'option par défaut *Ne pas installer ce pilote ODBC*. Ce pilote doit être installé si vous souhaitez accéder aux données de LDNégoce depuis des logiciels tiers, tels que Microsoft Query, ou depuis des applications développées par des AGL autres que Windev (Delphi de Borland par exemple).
- sur l'écran *Résumé de l'installation*, appuyez sur *ENTREE* ou cliquez sur *Suivant* pour lancer effectivement l'installation.

- 4) En fin d'installation, vous obtenez l'écran *Installation terminée*. Vous pouvez alors choisir de placer automatiquement un icône pour accéder à cette application, icône sur votre bureau d'une part, et dans le groupe *LD Système* du menu *Démarrer* de *Windows* d'autre part. Cliquez sur *Terminer* pour achever la procédure d'installation.

Activation de la licence

A la première exécution du logiciel, le système affiche un dialogue d'enregistrement du produit :

- Installer comme un programme monoposte
- Installer comme une évaluation
- Installer comme un client réseau

Les différents modes d'exécution possibles consécutifs à ce choix sont décrits ci-après.

Mode « Démonstration »

Si vous souhaitez simplement vous faire une première idée du progiciel, vous pouvez utiliser le mode **Démonstration**. Ce mode ne nécessite aucune licence, ni aucun enregistrement particulier.

Dans ce mode, l'ouverture de nombreuses fenêtres du progiciel est temporisée (durée de quelques secondes le premier jour, qui va s'allongeant au fil des jours) ; l'accès à la fonctionnalité souhaitée (Saisie, consultation...) est donc légèrement différée. De plus, vous ne pourrez pas imprimer, mais seulement visualiser des aperçus écran avant impression.

Pour accéder à ce mode **Démonstration**, il suffit tout simplement de ne pas enregistrer le produit lorsqu'on vous le demande, et de cliquer sur le bouton *Annuler*.

Mode « Evaluation »

Si vous souhaitez évaluer correctement le produit, il est préférable d'opter pour le mode **Evaluation**. Il suffit d'acquérir une licence d'évaluation, qui est bien sûr gratuite. Cette licence limitée dans le temps vous permet d'évaluer toutes les fonctionnalités du progiciel, sans être gêné par les fenêtres de temporisation que l'on rencontre en mode **Démonstration**. De plus, ce mode **Evaluation** donne accès à toutes les impressions.

Pour travailler dans ce mode **Evaluation**, vous devez choisir l'option *Installer comme une évaluation*.

Le système vous demande ensuite l'autorisation de se connecter à Internet pour activer la licence. Cette connexion prend quelques instants. Cliquez sur *OK* pour autoriser la connexion. Une fenêtre de progression s'affiche et se ferme dès que l'activation est terminée.

La licence est alors activée sur ce poste de travail pour une durée limitée de 30 jours ; cette durée pourra être prolongée à votre demande si nécessaire.

Licence monoposte

C'est le mode d'utilisation standard du progiciel, dès lors que vous avez acquis le progiciel. Vous avez dans ce cas reçu, par courrier ou par mail, une « clé produit » vous permettant d'activer la licence.

Si tel est le cas, choisissez l'option *Installer comme un programme monoposte*. Une zone de saisie apparaît pour que vous puissiez introduire la clé produit.

Cette clé est de la forme *LDNEGOCEXXXX-XXXX-XX*. Une fois saisie, cliquez sur *OK*.

Le système vous demande ensuite l'autorisation de se connecter à Internet pour activer la licence. Cette connexion prend quelques instants. Cliquez sur *OK* pour autoriser la connexion. Une fenêtre de progression s'affiche et se ferme dès que l'activation est terminée. La licence est alors activée « définitivement » sur ce poste de travail.

Licence réseau

Lorsqu'un progiciel est installé sur plusieurs postes de travail dans l'entreprise, il est fréquent d'utiliser une licence « réseau », qui est plus adaptée à cette configuration. Cela permet d'avoir un certain nombre de licences « flottantes », c'est-à-dire utilisables par n'importe quel poste pouvant accéder au réseau. Chaque poste qui se connecte utilise une licence, le serveur de licences contrôlant à tout moment que le nombre de postes connectés n'excède pas le nombre de licences acquises.

Attention : préalablement à l'activation d'une licence réseau sur un poste client, il faut avoir installé et configuré le serveur de licences (*CMServer*) sur un des postes du réseau (en principe un serveur Windows). Cette étape est décrite dans la documentation intitulée *Licences CopyMinder Documentation utilisateur.pdf*, au chapitre *B*.

Si cela a été fait, choisissez l'option *Installer comme un client réseau*. Le système essaye alors de repérer automatiquement le serveur de licence installé sur le réseau. En cas d'échec, vous devrez saisir l'adresse du serveur ainsi que le port utilisé. Les informations à saisir sont de la forme : *adresse du serveur:port*
Une fois le serveur de licence repéré, vous n'avez plus qu'à valider en cliquant sur le bouton *OK*.

Attention : le dialogue entre le client et le serveur Windows nécessite l'ouverture d'un port particulier, le port **10589** si vous avez laissé la valeur par défaut lors de l'installation du serveur de licences.

S'il existe un pare-feu actif sur le poste client et/ou sur le serveur, il faut « ouvrir » ce port pour que la communication avec le serveur de licences s'établisse.

Notez que dans ce mode d'utilisation, aucune connexion Internet n'est requise sur le poste de travail lui-même, la phase d'activation véritable des licences se faisant sur le serveur.

Autres questions liées à la licence

Pour toutes les autres questions relatives à la licence du progiciel (déplacement du logiciel d'un poste de travail à un autre, activation d'une licence sur un poste ne disposant pas d'un accès Internet...), reportez vous à la documentation *Licences CopyMinder Documentation utilisateur.pdf* qui est livrée dans le répertoire des documentations de LDNégoce.

Initialisation des variables d'environnement

Lors de la première ouverture de session LDNégoce sur un poste de travail, une fenêtre vous est proposée pour renseigner quelques paramètres :

- 1) le **répertoire des mises à jour centralisées** : c'est le répertoire dans lequel sont enregistrées toutes les mises à jour du logiciel, que celles-ci soient reçues et installées automatiquement via l'outil LDUpdate, ou qu'elles soient installées « manuellement ». Chaque poste de travail utilise ce répertoire pour mettre à jour le logiciel (correctifs et améliorations du produit, à version égale), et ce à chaque lancement du progiciel. Si votre installation est mono-poste, conservez le répertoire qui vous est proposé **C:\Ldsystem\Update**. Si vous réalisez une installation multipostes, il faut choisir un répertoire qui sera accessible depuis tous les postes mettant en œuvre LDNégoce, et aussi depuis le poste sur lequel LDUpdate est installé. Reportez vous au paragraphe **Cas du partage des données en réseau** pour savoir comment définir un partage de répertoire si nécessaire.

Attention : ce répertoire devra être paramétré en conséquence dans l'outil LDUpdate, en cliquant sur le bouton Partage.

Remarque importante : pour procéder à la mise à jour de votre logiciel LDNégoce Version 5.00, vous devez impérativement utiliser une **version 2.40 ou supérieure** de l'outil **LDUpdate**.

Si vous disposez d'une version antérieure, réinstallez LDUpdate à partir du DVD.

- 2) le **répertoire de l'environnement** : c'est le répertoire dans lequel sont enregistrées les données diverses autres que les données négoce proprement dit (états et requêtes utilisateur, scénarii d'import...). Dans le cas d'une installation avec HyperFile «Classic, le mieux est d'indiquer ici le même répertoire que celui choisi comme répertoire des données. En revanche, si vous avez opté pour une base HyperFile Client/Serveur, les données négoce sont enregistrées sur le serveur HyperFile ; il n'y a donc pas de répertoire de données à proprement parler. Mais il faut indiquer ici un répertoire valide, indépendant du serveur HyperFile.

Ce répertoire peut être un répertoire partagé sur le réseau dans le cas d'une installation multi postes.

- 3) le **répertoire des données** : c'est le répertoire dans lequel sont enregistrées toutes vos données négoce. Un sous-répertoire sera automatiquement créé dans ce répertoire pour chaque société. S'il s'agit d'une première installation, conservez le répertoire qui vous est proposé, ou modifiez si nécessaire la première lettre identifiant le lecteur si vous souhaitez que vos données soient placées sur un disque autre que <C:>. Si vous souhaitez accéder à des données situées sur un

autre poste de travail au travers d'un réseau, reportez vous au paragraphe **Cas du partage des données en réseau** plus loin.

- 4) le **répertoire des images** : c'est le répertoire dans lequel sont stockées les images utilisées dans le logiciel ; images nécessaires dans les raccourcis à insérer dans votre barre d'outils et images liées à vos propres données : entête documents, logos, articles, ...etc.

Important : si vous travaillez en réseau, ce répertoire doit être partagé, et accessible depuis tous les postes de travail.

- 5) le **répertoire des documents** : c'est le répertoire dans lequel sont créés les fichiers bureautique (Word, Excel ...etc.) du logiciel.

Important : si vous travaillez en réseau, ce répertoire doit être partagé, et accessible depuis tous les postes de travail.

- 6) le **répertoire de travail** : c'est le répertoire dans lequel sont créés des fichiers temporaires lors de l'exécution de certaines tâches (éditions notamment). *Important* : si vous travaillez en réseau, ce répertoire doit être propre à chaque poste de travail. Dans la plupart des cas, conservez la valeur qui vous est proposée `C:\Ldnégoce\Travail\xxx`.

- 7) le **nombre de tentatives de lecture** effectuées avant de signaler un problème de verrouillage d'enregistrement. Cette valeur n'a de sens que si vous partagez les données au travers d'un réseau. La valeur dépend du type et de la configuration de votre réseau. Nous conseillons la valeur `10` si le répertoire des données se trouve sur un serveur de type Windows NT, la valeur `200` si vous travaillez en poste à poste avec Windows 95/98.

Remarque : si suite à la phase d'installation initiale, vous souhaitez revenir sur cette fenêtre de choix des répertoires, vous pouvez le faire à partir de l'écran **Ouverture de session**, en appuyant sur Alt F1.

Cas du partage des données en réseau

Si vous voulez accéder, depuis un poste de travail dit *client* à des données déjà présentes sur un autre poste de travail dit *serveur*, vous pouvez le faire en choisissant le nom d'un répertoire partagé en tant que répertoire des données. Vous pouvez utiliser le bouton *Parcourir* en regard de l'invite **Répertoire des données** pour rechercher le lecteur réseau et le répertoire contenant ces données.

Important : le répertoire contenant les données doit au préalable avoir été partagé. Pour cela, deux opérations sont nécessaires :

⇒ sur le poste *serveur*, c'est à dire celui où les données sont présentes physiquement, le répertoire contenant ces données doit être défini en tant que répertoire partagé. Cela peut être réalisé depuis l'*explorateur Windows*, en effectuant un clic droit sur le répertoire devant être partagé, puis en choisissant *Partager* dans le menu contextuel. Ce partage peut être défini à plusieurs niveaux :

- soit par partage intégral du disque réseau sur lequel se trouvent les données comptables ;
- soit par partage du répertoire *Ldnégoce*, *Ldnégoce\Fichiers*, ou *Ldnégoce\Fichiers* du disque réseau sur lequel se trouvent les données comptables. En aucun cas, vous ne devez effectuer le partage au niveau du répertoire propre à une société (*Ldnégoce\Fichiers\XXX* par exemple) ; en effet, certains fichiers communs à toutes les sociétés, qui se trouvent dans le répertoire de niveau supérieur *Ldnégoce\Fichiers* ne seraient pas *vus*, et le progiciel ne pourrait fonctionner normalement.

Pensez également à ce stade à accorder les autorisations d'accès au répertoire partagé pour tous les utilisateurs réseau utilisant les données comptables.

⇒ sur le poste *client*, en définissant une connexion au répertoire partagé du poste *serveur*. Cela peut être réalisé depuis l'*explorateur Windows*, en choisissant dans le menu l'option *Outils/Connecter un lecteur réseau*. Choisissez la lettre attribuée au lecteur réseau, puis indiquez le chemin du répertoire réseau, de la forme :

\\<Nom d'ordinateur>\<Nom de partage du répertoire>

Le <Nom de partage du répertoire> est celui qui a été donné lors de la définition du partage sur le poste *serveur*.

Si vous ne connaissez pas le nom d'ordinateur ou le nom de partage du répertoire, une autre façon d'établir la connexion réseau est, toujours à partir de l'explorateur, de rechercher le répertoire partagé en parcourant l'arborescence à partir de *Voisinage réseau*, puis une fois le répertoire atteint, de définir la connexion en effectuant un clic droit sur ce répertoire et en choisissant l'option *Connecter un lecteur réseau* dans le menu contextuel.

Conseil : si le répertoire des données est partagé entre plusieurs postes clients, il est préférable que ce répertoire soit vu depuis tous les postes clients sous la même lettre lecteur (nous préconisons d'utiliser la lettre <S> pour *Serveur*).

Une fois la connexion réseau établie, le répertoire des données à indiquer sur le poste *client* doit être celui correspondant au répertoire *Ldnégoce\Fichiers* du disque du poste *serveur*. En fonction du niveau auquel le partage s'effectue sur le poste *serveur*, vous devez donc indiquer :

<u>Partage effectué au niveau</u>	<u>Répertoire des données à indiquer sur le poste client</u>
<C:>	<S :>\Ldnégoce\Fichiers
<C:>\Ldnégoce	<S :>\Fichiers
<C:>\Ldnégoce\Fichiers	<S :>\

Remarque :

<C:> représente la lettre associée au lecteur où se trouvent les données, vu depuis le poste *serveur* ;

<S:> représente la lettre associée au lecteur réseau, choisie lors de la définition de la connexion réseau sur le poste *client*.

Création d'une société ou installation du dossier de démonstration

- 1) Une fois le progiciel installé, y compris la phase de définition des variables d'environnement décrite ci-devant, le lancement du progiciel vous amène sur l'écran *Ouverture de session*. Si aucune société n'est disponible dans le répertoire des données qui a été défini à l'étape précédente, vous pouvez cliquer directement dans le cadre *Choix de la société* pour restaurer le dossier de démonstration. Ou cliquez sur le bouton *Gérer les sociétés*, puis sur le bouton *Créer* pour créer une société. La société sera créée avec un ensemble de données *types* vous permettant de démarrer votre dossier plus rapidement.

- 2) Une fois que vous avez créé ou restauré au moins une société, revenez sur l'écran d'ouverture en cliquant sur *Fermer*. Vous pouvez de la même façon créer un ou plusieurs codes utilisateurs à l'aide du bouton *Gérer les utilisateurs*. Le produit est livré avec un seul utilisateur nommé **SYS**, sans mot de passe.
- 3) Pour ouvrir la session à partir de l'écran d'ouverture, frappez un code utilisateur, le mot de passe associé, choisissez une société dans la liste qui est proposée et appuyez sur *OK*.

Cas d'une réinstallation ou d'un changement de version

S'il s'agit d'un changement de version (migration d'une version 4.00 à la version 5.00), **il est vivement conseillé de réaliser une sauvegarde de tous vos dossiers (sociétés) avant d'entamer le processus d'installation de la nouvelle version décrit ci-après.**

Installation de la nouvelle version des programmes

Si vous souhaitez optimiser l'espace disque utilisé en récupérant la place occupée par la version précédente de LDNégoce, commencez par supprimer à l'aide de l'*explorateur Windows* le répertoire des programmes de la version précédente (en principe, il s'agit du répertoire *C:\Ldnégoce\Programmes*), en prenant bien garde de ne pas toucher au répertoire des données (en principe, ce dernier se nomme *C:\Ldnégoce\Fichiers*). Vous pouvez récupérer ainsi environ 150 Mo de place disque. Cette étape est toutefois facultative.

Attention toutefois à conserver au minimum dans ce répertoire :

- Le ou les fichiers de configurations, dont le nom est de la forme *LDNParam.ini*
- Les éventuels Macro-Codes utilisateur, qui sont enregistrés dans des fichiers portant l'extension *.mcu*
- Les fichiers relatifs à la licence, dont le nom commence par *LDNegCM*. Ces fichiers ne sont utiles (et présents) que si la version 4.00 de LDNégoce exploitait déjà une licence CopyMinder.

Par sécurité, il peut être prudent de copier ce répertoire des programmes avant toute chose, par exemple, en *C:\LDNégoce\ProgrammesV4*). Puis, une fois l'installation de la nouvelle version achevée, et après avoir vérifié que tout fonctionne bien dans cette nouvelle version, on pourra supprimer le répertoire ayant été copié.

Reportez vous ensuite au paragraphe ***Installation des programmes*** en page 1 pour installer la nouvelle version du progiciel. Choisissez le même répertoire d'installation que celui défini lors de l'installation initiale, sauf si vous souhaitez effectuer une installation en parallèle de deux versions différentes (voir dans ce cas le paragraphe suivant). Ainsi, la nouvelle version du progiciel viendra remplacer sur le disque l'ancienne version.

Création de l'icône pour accéder à LDNégoce

En fin de la procédure d'installation, deux icônes nommés *LDNégoce 5.00* sont créés automatiquement (sauf si vous choisissez de ne pas créer ceux-ci sur le dernier écran de la procédure), l'une sur le *Bureau Windows*, l'autre dans le menu *Démarrer/Programmes/LD Système*.

Les icônes qui existaient auparavant pour accéder à LDNégoce en version 4.00 ne sont pas supprimés ou remplacés. Vous devez le faire vous même si vous n'en avez plus l'usage, sauf si vous avez réalisé une installation « en parallèle » comme décrit ci-après.

Activation de la licence

La phase d'activation de la licence est indispensable, sauf si votre version 4.00 de LDNégoce fonctionnait déjà avec une clé CopyMinder, (LDNégoce Version 4 offrait les 2 méthodes de gestion des licences, clés Hasp ou clé produit CopyMinder), et que vous avez conservé les fichiers relatifs à la licence dans le répertoire des programmes (fichiers dont le nom commence par *LDNegCM*).

Mais même dans ce cas, une connexion Internet est requise pour réactiver la licence dans cette nouvelle version 5. Et cette phase de « réactivation » de la licence en version 5 suppose que vous

avez au préalable averti LD SYSTEME, par le biais de votre prestataire de services habituel, de votre migration en version 5. Une intervention sur le portail Internet de gestion des licences de LDNégoce est en effet nécessaire pour que vous soyez autorisé à réactiver votre licence version 4 en version 5.

Installation du dossier de démonstration

Le dossier de démonstration livré avec les versions antérieures a évolué en version 5. Si vous utilisez ce dossier *LDZ* à titre d'exemple ou de démonstration, il est préférable de le remplacer par celui livré avec la version 5.00.

Pour cela, une fois sur l'écran d'ouverture du progiciel, cliquez sur *Gérer les sociétés*, puis sur le bouton *Démo* figurant en bas à droite

Migration des données

La phase de migration des données, qui permet de convertir les fichiers de la version 4.00 à la version 5.00 pour chacune de vos sociétés, ne se fait jamais immédiatement à l'installation du progiciel.

C'est lors de l'ouverture d'une société que le système s'assure que les fichiers de données sont en phase avec la version de programmes utilisée. En cas de différence, le système propose alors de migrer le dossier comptable vers la nouvelle version de programmes utilisée.

Attention : Cette phase de migration est irréversible, c'est à dire qu'une fois que les fichiers de données auront été migrés vers la nouvelle version du progiciel, ils ne pourront plus ensuite être utilisés avec une version antérieure du progiciel.

En cas d'installation en réseau, il faut donc que tous les postes clients partageant les mêmes dossiers (même répertoire de données) soient dans la même version du progiciel.